

N° 652
18 MAI 2007

L'UNIVERSITE SYNDICALISTE



ACTION 2 et 3

• 23 MAI :
RASSEMBLEMENT NATIONAL
DES ÉTABLISSEMENTS
À PARIS

Nicolas Sarkozy élu, le libéralisme consacré, le mouvement social et le syndicalisme ont plus que jamais la responsabilité de s'engager dans la vie démocratique du pays, contribuer à des alternatives, se renforcer pour les imposer.

Le SNES et la FSU ont pris toute leur place dans le débat électoral. Le SNES, par son implantation dans la profession, attestée largement par son réseau de S1, son implication dans les mouvements sociaux, a construit et porté sur la scène publique des propositions ambitieuses pour l'école, pour le droit de tous à l'éducation, pour plus d'égalité et de justice.

Ces orientations ont été puissamment relayées par les actions entreprises depuis la rentrée en recherchant le cadre unitaire. Elles ont débouché sur le double résultat de faire parler de l'école, de contraindre les candidats, dont le Président élu, à s'engager sur des mesures immédiates.

Le rétablissement des postes supprimés, un collectif budgétaire, l'ouverture de discussions sur l'ambition éducative, tels seront les mots d'ordre au cœur de l'action syndicale en mai-juin, le 23 en particulier.

Atteindre cet objectif suppose de multiplier les débats avec la profession, accréditer l'idée que la démocratisation accrue de l'école est possible, acter des mesures pour les personnels.

Il faudra ensuite pousser les feux pour que le rôle des organisations syndicales soit pleinement reconnu, que nos professions, tellement malmenées, obtiennent enfin des améliorations.

Nous vivons une période charnière où la conduite de l'action gouvernementale dépendra en partie des rapports de forces, de la capacité collective de proposition et de la

mobilisation, où le SNES et la FSU seront confrontés au traitement de dossiers lourds de conséquences pour les salariés.

Renforcer le SNES dans ce contexte, lui permettre de peser davantage, de contrer la tentation d'éviter les partenaires sociaux s'avère décisif ; chacun de nous devra s'y employer auprès de ses collègues. Cette US, envoyée en nombre dans les établissements, constitue un outil permettant de faire connaître le SNES, d'inciter à se syndiquer ; dès maintenant !

Frédérique Rolet
cosecrétaire générale



**JE REJOINS
LE SNES
DÈS MAINTENANT**

Mercredi 23 mai Journée nationale d'interpellation du ministre

Pour l'abrogation du décret sur les services

Pour un collectif budgétaire pour la rentrée 2007

- Rétablissement des heures et des postes supprimés pour la rentrée
- Financement garanti des heures de laboratoire, heures de première chaire, heures de chorale, UNSS...
- Respect des qualifications
- Ouverture de discussions sur nos métiers, nos missions, nos salaires, nos carrières

À PARIS : FORUM DES ÉTABLISSEMENTS

Dans les académies : rassemblements, conférences de presse, rencontres avec les élus

AIX-MARSEILLE. Des délégations seront reçues au niveau académique au rectorat: rendez-vous à 15 heures. • **AMIENS.** Assemblée générale suivie d'un rassemblement devant l'inspection académique vers 16 heures • **GRENOBLE.** Valence : pique-nique revendicatif devant la gare à 12h30 • **MONTPELLIER.** Rassemblements dans les cinq départements : Hérault : Montpellier, 14 h30 devant le rectorat. Gard : Nîmes, 14 heures, place de l'Horloge. Pyrénées-Orientales : Perpignan, 15 heures, devant la préfecture. Aude : Carcassonne, 14h30 devant l'inspection académique. Lozère : Mende, 14h30, devant l'inspection académique • **NANCY-METZ.** Nancy : 14 h 30 devant le rectorat. Metz : 14 h 30 devant l'inspection académique • **NICE.** conférence de presse académique • **REIMS.** 14h30, rassemblement devant le rectorat (demande d'audience). Opération décoration du rectorat avec des « bonnets d'âne » papier remplis, décorés... dans les S1 • **STRASBOURG.** Haut-Rhin : Mulhouse, pique-nique revendicatif à midi, place de la Réunion. Rassemblement à 15 heures devant la sous-préfecture. Bas-Rhin : Strasbourg, rassemblement à 16h30 devant le rectorat, rue de la Toussaint.

23 MAI, INTERPELLONS

À PORTÉE DE MAIN !

Il faut que, dans les jours qui viennent, le décret Robien soit abrogé et que les postes supprimés à la rentrée 2007 soient rétablis. Non pas que l'horizon de nos préoccupations se limite à ces seules questions. Encore moins aujourd'hui qu'hier, alors que le président de la République annonce une politique qui, en guise de rupture, serait surtout une terrible aggravation de celle qui est menée, notamment depuis 2002, et que nous avons combattue sans relâche.

Il est clair pourtant que le rapport de forces que la profession, l'intersyndicale et le SNES ont su progressivement imposer peut maintenant nous permettre de gagner. C'est ce que nous avons construit ensemble avec les grèves unitaires du 15 décembre, du 8 février, la manifestation nationale du 20 mars à Paris, mais aussi avec une multitude d'actions locales dans lesquelles se sont impliqués les établissements. Personne ne peut attribuer au hasard le fait que l'essentiel des candidats à la présidentielle, dont Nicolas Sarkozy, se soient prononcés contre le décret à la veille ou à l'occasion même de la grève du 20 mars, grève d'autant plus difficile qu'elle n'a pu être pleinement unitaire, mais grève qui a permis de donner un écho médiatique important aux préoccupations des enseignants du second degré.

Nous avons su aussi convaincre l'opinion publique que le décret allait non seulement spolier près de 100 000 enseignants, mais qu'en plus la généralisation de la bivalence et des affectations sur plusieurs établissements remettait en cause la qualité de l'enseignement et la nature de notre métier.

Le nouveau ministre qui va être nommé le 17 mai doit donc trancher. C'est dire toute l'importance du rendez-vous que nous lui avons donné le 23 mai.

Au-delà de l'abrogation, il faudra aussi obtenir le rétablissement des postes supprimés. Impossible en effet d'en rester à la proposition de X. Darcos qui, dans le rapport que lui a demandé N. Sarkozy, se fait fort de régler le problème des décharges pour le dernier trimestre de 2007 par des mesures de « gestion » ce qui signifie en clair sans mesures budgétaires nouvelles.

Gagner sur ces deux points nous mettrait évidemment en bien meilleure situation pour la suite qui s'annonce rude avec, au mois de juin et pour commencer, la table ronde sur le service des enseignants avec « au programme » l'annualisation des services, la généralisation des HS et la promotion du mérite.

Le prochain BN du 29 mai examinera la situation pour la fin de l'année au lendemain du 23 mai et des premières prises de position du ministre. Rappelons que le congrès n'a exclu pour cette période aucune action, y compris le recours à la grève si nécessaire. Il appartiendra ensuite au CN de fin d'année (26 et 27 juin) de mettre en place une veille syndicale pendant les vacances d'été et d'arrêter les grandes lignes de notre dispositif de rentrée.

Bernard Boisseau

FORUM DES ÉTABLISSEMENTS

Le 23 mai, il s'agit de rappeler au nouveau ministre que la profession ne lâchera pas. Abroger le décret Robien, rendre aux établissements les milliers de postes supprimés, redonner les moyens de fonctionnement par la restitution des heures de laboratoire, d'UNSS, de chorale, de première chaire... L'accord de la profession est large autour de ces revendications et s'est traduit par des actions nombreuses, diverses et durables.

Après la grève du 28 septembre la pétition « temps de travail la coupe est pleine » du SNES recueille plusieurs dizaines de milliers de signatures. Elle est suivie du lancement de l'opération vérité sur le temps de travail des enseignants qui aboutit à l'organisation d'une journée nationale d'expression publique sur le travail des enseignants : le 29 novembre, l'opération « vérité » permet de déposer au ministère les centaines d'États V.S. remplis par les enseignants, les CPE, les conseillers d'orientation psychologues. En parallèle, après consultation des syndiqués, le SNES lance la consigne « à chaque établissement son

action ». Le 18 décembre la grève unitaire dans tout le second degré montre la cohésion et la détermination de nos professions : 55 % de participation en collège, 53 % en lycée. La dynamique est lancée, les annonces de suppression de postes renforçant la détermination dans les collèges et les lycées. Des centaines d'établissements dans toutes les académies ont multiplié les actions pour dénoncer les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2007. Distributions de tracts, rencontre avec les parents, les élus, grèves locales (pour exemple collège Herriot à Nogent-sur-Oise, 95 % de grévistes le 16 février, collège Jean-Jacques Rousseau à Avion, le 19 février, collège Henri Wallon à Bezons le 6 mars reconduite le 7, collège Gustave Courbet Pierrefitte grève de 3 jours...). Les occupations nocturnes des locaux, choisies par exemple à Geoffroy Saint-Hilaire à Étampes, Pissarro Pontoise, La Fayette Champagne Jean-Jaurès Argenteuil, Genevoix Montrouge... permettent de débattre avec les élus locaux, les parents, les journalistes.

Les opérations de limitation du temps de travail (évaluation limitée au strict nécessaire, boycott des brevets et bac blancs, refus des réunions hors temps de service) ont pu déclencher des réactions parfois vives chez les élèves et leurs parents mais aussi du même coup des réunions très fréquentées avec eux qui ont souvent permis de dépasser les premières incompréhensions. Ainsi le nombre de conseils d'adminis-



5000

C'est le nombre de suppressions d'emplois prévues à la rentrée 2007 :

- 3 058 au titre du décret Robien ;
- 2 000 au titre de la baisse des effectifs ;
- s'y ajoute la suppression des crédits rémunérant des milliers de non-titulaires.

Petit abécédaire du décret

Bivalence

Tout collègue affecté en établissement peut se voir imposer un complément de service dans une autre discipline s'il est en sous-service. Les personnels auront ainsi le « choix » entre bivalence ou affectations éclatées sur plusieurs établissements sans limitation de distance. Une prime sera versée aux titulaires d'une mention complémentaire au CAPES et enseignant dans celle-ci pour tout ou partie du service. Une manière d'inciter les candidats aux concours à passer la mention complémentaire.

Chorale

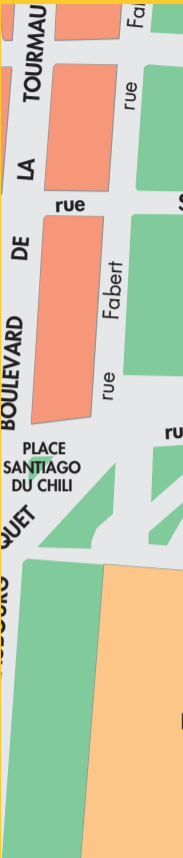
Le nouveau décret classe la chorale dans « les activités autres qu'enseignement ». C'est en fonction du programme académique de performance que le recteur détermine les actions retenues. Les heures de chorale ne sont donc plus garanties mais attribuées ou non selon la politique académique. Le chef d'établissement doit « organiser le service des enseignants volontaires », « en intégrant à leur service les heures correspondantes » le cas échéant. Le texte ne précise pas la rémunération de la chorale (deux heures hebdomadaires dans la circulaire de 1949).

Heure de laboratoire

La réduction : d'une demi-heure de service par semaine à une heure de service par semaine. Le cabinet d'histoire, d'une heure de laboratoire de SVT, de sciences est supprimée. Les heures de laboratoire seront ou non attribuées selon la politique académique et les choix de l'établissement en fonction de la DHG et en coordination avec d'autres actions (l'heure de préparation reste un droit en l'absence de personnel affecté au laboratoire).

Première chaire

Près de 70 % d'enseignants des lycées perdent l'heure de première chaire. Une heure de décharge pour service de 6 heures en classe de Première et de 6 heures en classe de Terminale. Ce sont ainsi plus de 3 000 postes qui ont été supprimés par le ministère pour la rentrée.



tration refusant la manifestation et a traduit les élèves. Les grèves du 16 février à Aix, 2007, les rassemblements à Paris, exemple le 24 janvier 2007, février avec manifestation devant les quatre académies, compte l'académie de la région parisienne, tenir les mobilisations pendant les vacances par zone. L'espace « expression » relayant au maximum la « vitrine nationale » des actions réalisées dans le contexte. Toute cette énergie a été investie dans la manifestation nationale le 8 mars et les engagements de

MODALITÉS PR

Pour les académies de la région parisienne, il est possible de venir à Paris pour participer au congrès du SNES. Coordonnées de l'académie de la région parisienne, préavis de grève pour couvrir les c

LE NOUVEAU MINISTRE

SECRET - RESTITUTION DES POSTES



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 heures : Installation des « stands » aux Invalides.

- Stands d'établissements : panneaux d'affichage avec tracts locaux, affiches sur les actions menées, la DHG, les suppressions de postes, les non-titulaires, les mesures concernant les TZR.
- Stands thématiques : TP en danger, enseignements artistiques, langues vivantes, orientation, documentation, sport scolaire.
- Stand pour la presse où chaque établissement viendra informer de la situation dans son établissement, témoigner sur le métier...

12 heures : Conférence de presse • Pique-nique

13 heures - 15 heures : Prises de parole publique, débat, puis rassemblement devant le ministère de l'Éducation nationale et audience.

15 heures :
audience
chez le nouveau
ministre

DGH est particulièrement impressionné par le soutien actif des parents et des académiques (25 janvier dans le 93, le 26 février dans l'académie de Lille...), les enseignants dans les départements, par leur présence devant le rectorat de Nice, le 20 mars devant des établissements sur le rectorat de Paris, le 21 février dans l'Oise, le 14 mars devant des inspections académiques que les parents de Versailles, ont permis de maintenir pendant les périodes de grève.

La détermination sur l'abrogation du décret alors que le ministre Robien multipliait les déclarations provocatrices. Aujourd'hui, il s'agit de montrer au ministre de l'Éducation

nouvellement nommé que la première des mesures à prendre est l'abrogation du décret et le déblocage de moyens pour une autre rentrée 2007 en lui rappelant toutes ces initiatives qui témoignent de notre détermination. Soyons nombreux le 23 pour bien se faire entendre !

■ Claudie Martens

coupe de 1 200 à 2 300 élèves.

Comment, dans ces conditions, suivre des élèves, se concerter avec les équipes d'établissements ?

Le précédent gouvernement avait décidé de transférer aux enseignants tout le travail personnalisé pour l'orientation en Troisième et Première, afin d'économiser des postes.

Affaiblir le service public d'orientation conduit à favoriser le secteur marchand sur le coaching.

Le 23 mai, c'est tous ensemble qu'il faut peser.

Non-titulaires

Les choix gouvernementaux de réduire au chômage des milliers de non-titulaires s'accompagnent du refus de l'administration de recenser les précaires. Le SNES, avec la FSU, vont rendre visibles les situations de précarité, organiser les solidarités entre titulaires et non titulaires. Le recensement des besoins couverts par la précarité et des situations doit s'engager dès maintenant dans les établissements, en lien avec les mobilisations contre les suppressions de postes, il doit permettre d'appuyer les demandes de réemploi. Nous appelons les non-titulaires à participer à l'action du 23 mai et les délégués des établissements à porter témoignage des situations de précarité. Un stand non-titulaires est prévu à Paris.

CO-Psy : 4 départs sur 5 non-remplacés

Depuis 5 ans, le système public d'orientation est attaqué : recrutements de stagiaires divisés par 5, 50 recrutements au niveau national, CIO fermés ou menacés de fermeture... Aujourd'hui, un CO-Psy s'oc-



« L'US » du site du SNES, L'US des informations, servent de référence à ces actions locales très médiatisées. Le contexte électoral de cette année 2007. Les actions avec les relais qu'ont été la manifestation du 20 janvier puis les grèves nationales du 20 mars, ont permis d'obtenir des places pour la plupart des candidats à la prési-

PRÉPARATION POUR VENIR À PARIS

Les académies hors région ne paient pas les frais de transport pour les enseignants. Ils sont pris en charge par le SNES. Contactez votre section SNES pour vous inscrire. Des tracts de grève sont déposés pour les collègues qui ont cours.



Robien

Le décret Robien vise explicitement les titulaires en zone de remplacement, en permettant l'affectation de ces collègues en totalité en dehors de leur discipline de recrutement. C'est une insupportable dénaturation du métier frappant plus de 35 000 enseignants du second degré, s'ajoutant aux dégradations considérables qu'ils endurent déjà : multiplication des affectations sur plusieurs établissements, baisse de la rémunération (indemnités de sujétion), blocage des bonifications au mouvement... Ne pas laisser faire, garantir les droits des TZR, c'est garantir ceux de tous, titulaires comme précaires.

TZR

Le décret Robien vise explicitement les titulaires en zone de remplacement, en permettant l'affectation de ces collègues en totalité en dehors de leur discipline de recrutement. C'est une insupportable dénaturation du métier frappant plus de 35 000 enseignants du second degré, s'ajoutant aux dégradations considérables qu'ils endurent déjà : multiplication des affectations sur plusieurs établissements, baisse de la rémunération (indemnités de sujétion), blocage des bonifications au mouvement... Ne pas laisser faire, garantir les droits des TZR, c'est garantir ceux de tous, titulaires comme précaires.

20 %

C'est l'estimation de la perte du pouvoir d'achat des enseignants depuis 25 ans. Un certifié débutant gagnait deux fois le Smic en 1981, contre 1,25 aujourd'hui.

Au-delà des syndiqués, ce numéro de L'US a été expédié à tous les adhérents 2005-2006 qui n'ont pas renouvelé leur cotisation, ainsi qu'en nombre dans les établissements.

ADHÉREZ AU SNES

à remettre au trésorier du SNES de votre établissement, à votre section académique ou à renvoyer au SNES - 46, avenue d'Ivry - 75647 PARIS Cedex 13

NOM _____ PRÉNOM _____

Date de naissance _____ Sexe : masculin féminin

Résidence, bâtiment, escalier _____ N° et voie _____

Lieu-dit - Boîte postale _____

Code postal _____ Localité _____

Nom de jeune fille _____ Téléphone _____

Académie _____

Établissement d'affectation : code _____ Catégorie _____ Discipline _____

Nom et adresse de l'établissement _____

PETITES ANNONCES

Tél. 01 40 63 27 10 - SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés à L'US • 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs
• 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles

Dernier délai pour l'envoi des petites annonces : 6 juin. Le service reprendra en septembre

LOCATIONS

(05) Queyras, loue chalet indépendant 120 m², 10 personnes, dans jardin privatif 3 600 m², au pied des GR, juillet-août : 800 €/sem. ; juin-sept. : 700 €. Tél. 06 89 13 90 34 ou 01 48 70 11 33.
Pont du Gard, loc. mais. de vill., proche fest. Avignon, mer. Tél. 04 66 03 27 23.
(44) Loue août, mais. campagne, 35 km mer. Tél. 06 63 11 60 27.
Coll. loue appart. Barcelone, 3 ch., piscines, jardin, parking, 500 €/s. Ft-Romeu, petit chalet, 2 ch., jardin, 350 €/s. Tél. 00 349 32 05 05 13.
Ariège, Pyrénées, t. belle mais. restaurée, pierre, cheminée, indép., ds hameau, alt. 750 m, t. jolie vue, jard., 4 ch., gd séjour, tt cft. 1 400 €/mois, 800 €/qz. Tél. 05 61 25 11 18.

(66) Canet sud : mer, studio-cabine 5 c., 300 à 450 €/sem. ; campagne, F2, 200 €/sem. Tél. 06 10 72 24 82.
(972 sud). Loue F4, jardin, prox. plages, 13/07-18/08. Tél. 0 596 52 57 84.
Paris 5^e, été, 2 p. agréable, sem., quinz., mois, 280 €/s. Tél. 06 85 22 78 76.
Paris 9^e, appt 87 m², 3/4 pers. (Opéra 5 mn), 21/07-27/08 : 380 €/s., 700 €/quinz. Tél. 06 12 24 60 44.
Lille, bois de Boulogne, loue T2 neufs, 450 €. Tél. 03 20 82 04 27.
(82) Moissac, belle maison, 5 ch., 2 s.d.b., piscine, cadre nature, 10 pers., du 4/08 au 25/08, 1 000 €/sem. Tél. 05 63 04 41 33.
Marseille, appt. grandvaud@free.fr

La Rochelle, loue gde mais., jard., piscine, proche mer, du 21/07 au 4/08. Tél. 06 70 04 55 47.
Lisbonne centre, coll. loue T3, 400 €/sem., sabaled@yahoo.fr
île d'Oléron, coll. loue 100 m mer, mais. tt cft, 6 pers., 2 ch., jardin, avril à oct. Tél. 03 83 41 22 33, 06 72 61 13 25.
Italie, Lac Majeur, île des Pêcheurs, loue appt caract., imm. hist., bord du lac, 1^{er} ét., 50 m², totalem. équip., 600 €/sem., électr., chauff. compris. Tél. ou fax : 00 39 03 23 50 12 42, minocci.zacchera@alice.it
Solano-Solenzara, loc. vill., 8 c., 50 m plage, juin à sept. Tél. 04 95 31 59 64.
Bretagne sud, 10 mn plages, loue gîte rural, 6 pers., tt cft, été 2007. Tél. 02 98 73 52 35.

(06) Cagnes, maison proche mer, 3 ch., 5 couchages, terrasse, confort, semaine, quinz. Tél. 04 93 31 07 30.
(34) Montpellier (2 km), loue mais. mitoyenne 75 m², 2 chambres lits doubles + mezzanine, tt conf., terrasse + 2 jardinet, calme, tram, 12 km plage, du 21/07 au 11/08, 1 000 €. Tél. 04 67 27 86 93.
(34) Montpellier (12 km), loue villa tt confort, jardin, garrigue, piscine, calme, 2/4 pers., 8-22/07, 1 000 €. Tél. 04 67 59 50 64.
Toscane et Venise, part. loue appts tt cft. Tél. 04 73 33 55 95.
Lozère, loue 2 gîtes tt conf. dans village médiéval, jardin, très beau cadre, de 280 € à 500 € selon gîte et période. Tél. 04 66 32 78 83, 06 77 26 16 50.

(17) Fouras, villa 6-8 pers., prox. plages, comm., jard. tt conf., 650 €/s., 1 200 €/qz. Tél. 05 46 84 96 89.
Côte d'Azur, Menton, loue T2 + mezz. 4/5 pers., 10 mn à pied plage, 450 €/sem. Tél. 06 12 15 18 01.
(29) Douarnenez, maison centre ville, 6/7 pers., jardin, plages à pied, 480 €/sem., 9/07-6/08. Tél. 06 63 04 56 08.
Vienne, Autriche, coll. loue ttes vacs, appt tt cft, ctre, calme, 1-4 pers. www.appartement1090.vienne.dd.vu
Tél.-fax : (00 431) 9132473, attila1090@yahoo.fr
Italie, Naples ctre, loue 2 appts. Tél. 00 393 404 055 148.

Noisy-Champs, 2 mn RER A, F1, 150 €/sem., juin/juill. Tél. 06 81 35 38 04.
Près Royan, loue appt 4 pers., parc, bord mer. Tél. 05 49 62 57 30.
Près Royan, T3, parc, piscine, 300 m mer, 5 pers. Tél. 05 49 54 48 67.
Aix-en-Prov. Studio dans villa, pisc., du 18/07 au 4/08, 400 €/sem., 750 €/quinz. Tél. 04 42 20 42 87.
Cherche studio à louer, Paris, pour fille de collègue étudiante. Tél. 06 81 87 93 72, a.k@planet.tn
Martinique, villa, du F2 au F5, vue prox. mer, jard., 260 €/sem., seariq@yahoo.fr Tél. 06 96 91 19 97.
(17) Oléron, villa 5 p., jardin clos, 1/08-25/08, 1 000 €. Tél. 01 43 29 96 56.
Paris 18^e, métro 4, 95 m², 4 chambres, balc., park., calme, 12/07 au 9/08, 600 €/s. Tél. 06 32 75 12 58.
Luberon, mas 8 pers., avr. à oct., de 680 à 780 €/s. Tél. 06 71 72 73 78.
Hte-Corse, loue août, bd mer, T3, terr., jardin, 500 €/s. Tél. 06 81 92 29 14.
Paris 6^e, loue studio 20 m², confort, clair, calme, 560 €/mois ch. compr. Tél. 04 66 67 88 69.
(30) Grau-du-Roi, coll. loue 2 p., confort, 50 m², sur mer, 6 p. max., juil.-août. Tél. 04 66 67 88 69.
(13) Auriol, propos. intér. pr mais. campagne, juill. Tél. 04 42 32 96 77.
(09) Massat, loue maison avec terrasse, 5 pers., près village, rando, VTT, équit., calme, 280 €/sem. Tél. 05 61 96 98 75 (h.r.).
Chamonix (Les Houches), F3, 4/6 pers., 46 m², 330 €/s. Tél. 04 50 54 58 79.
Périgord, tt conf., 5 pers., gd terr., calme, sem. ou quinz. Tél. 05 53 50 65 11.
Paris 20^e, loue F4 duplex, juil.-août, 450 €/sem. Tél. 06 82 36 71 14.
Pyrénées audoises, alt. 1100 m, coll. loue maison, 3 ch., jardin, conf., 270 €/sem. Tél. 04 67 15 38 80.
(04) Estoublon, villa, 6/8 pers., 500 €/sem., 14/07-4/08. Tél. 04 92 34 46 33.
(66) Vallespir, Pyrénées, ds village en montagne, loue studio, 2 pièces, juillet, août, 180/210 €/sem. Tél. 01 45 83 56 72, 06 83 03 93 62.
Aur, Alpe-d'Huez, st. 4 p., t.b. vue, nbx act., 190 €/s. Tél. 04 76 56 82 84.
Périgord sud, loue gd appart ds mas, 180 m², juil./août, 420 €/sem. Tél. 04 68 66 59 17, 06 63 13 92 22, corcinos547@hotmail.com
Vence, F2, qz. Tél. 03 29 50 51 37, 06 83 50 47 49.

Réunion, St-Pierre, loue maison meublée, F3/4 + terrasse + jardin, 3 mois indivisibles, 900 €/mois. Tél. 02 62 27 42 38, mmaurin43@wanadoo.fr
Pays-Basque, campagne, T1, vue Pyrénées, 350 €/s. Tél. 06 21 27 57 25, http://gitepastou.free.fr
(56) Appt 4 p. ds villa, 3 km mer, à partir de 300 €/s. Tél. 02 97 36 78 81.
Sitges (Barcelone), coll. loue F4, jardin. Tél. 01 41 13 72 60, 01 69 28 23 39.
(22) Lannion, gîte 6 pers. tt conf., 15/04-31/08, w.e., sem., qz, 485 €/sem. Tél. 06 85 49 14 17.
Belvédère, Mercantour, maison vacances F3. Tél. 04 93 03 51 82, guy.rottier@free.fr, http://001100.free.fr
À Flavigny, en Bourgogne, beau village : deux gîtes 2 à 4 pers., silence, confort, panorama : 380 à 480 €/sem. Tél. 03 80 96 20 59, www.Licorne-Bleue.net
Paris, studios, 2 p. meublés, équipés, tt confort, à partir de 295 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27, situp@worldonline.fr
Nice centre, gd 3 p., terr., à partir de 280 €/s., 530 €/qz. Tél. 04 93 86 12 27.
Paris 9^e, loue F3, ttes vac. scol., 400 €/sem. Tél. 01 44 53 08 72.

IMMOBILIER

Paris 18^e, vds appt 2 p., clair, expo S.E., vue dégagée, cuisine équip. amén., cave, park. 310 000 €. Tél. 01 42 55 40 61, 06 84 75 37 29.
(34) Montpellier, F5, 100 m², t.b. état, à proximité des lycées Joffre et Mermoz. 262 000 €. Tél. 04 67 64 02 06.

LOISIRS

Mexique
Réduc'SNES et l'association Chicokids proposent 2 circuits pour découvrir ce pays, sa culture et ses populations en juillet (21 j.) et en août (17 j.). Pour de plus amples informations, contactez l'association au 06 09 27 04 31 ou 05 56 85 62 70, chicokids@gmail.com

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, prix importateur. Ex. : 1^{er} prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

Publicité

**QUAND LE CIEL VOUS TOMBE SUR LA TÊTE,
IL NE VOUS DEMANDE PAS SI VOUS AVEZ
UN CONTRAT ÉCONOMIQUE OU TOUS RISQUES.
NOUS NON PLUS.**



ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

- Quand votre voiture est endommagée à cause des événements climatiques (grêle, tempête, foudre, inondations...), déclarés catastrophes naturelles ou pas, la formule choisie, même la plus économique.
Pour nous, c'est ça être assureur militant.



Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 (prix d'un appel local)

Publicité

le monde **ard** notre pays
DÉCOUVRIR, RENCONTRER, PARTAGER
40 pays - 120 destinations
Séjours / Circuits / Expéditions / Randonnées

SEJOUR SOLAIRE
Tunisie
à partir de 299€
L'association Arvel Voyages propose des séjours en Tunisie, Egypte, Maroc et Israël.

AUTOTOUR & SEJOUR
Crète
à partir de 465€
"D'ouest en est" - Autotour à 3 jours en logement et transport privé en 2x4. 200€ par personne, 200€ par véhicule. Départ de 20€.
Membre de l'Association des Circuits de Tourisme et de Loisirs de France (ACTLF) - 1997 - 1998 - 1999

CIRCUIT DÉCOUVERTE
Pays Baltes
partir de 1695€
3 jours à pied en 2x4 ds la région de Lodi. Partir de 200€ par personne. 200€ de transport. 200€ de repas. 200€ d'assurance.

ARVEL VOYAGES
Tél. : 04 72 44 95 50
www.arvel-voyages.com



L'Université Syndicaliste n° 652 du 18 mai 2007, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 29 00.
Directeurs de la publication : Gérard Anthéaume (gerard.antheaume@snes.edu), Serge Chatelain (serge.chatelain@snes.edu). Rédacteur en chef : Matthieu Leiritz. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03, contact@comdhabitude.fr. Publicité : MAIF (p. 4) ; Arvel (p. 4). Compogravure : CAG, Paris. Imprimerie : SIEP, Bois-Le-Roi (77). Abonnements :
1) Personnels de l'Éducation nationale : France : 28 € ; étranger et DOM-TOM : 42 €. 2) Autres : France 39 € ; étranger et DOM-TOM : 53 € - N° CP 0108 S 06386 - ISSN n° 0751-5839. Dépôt légal à parution.